

assurés que pour un temps limité, et que le ministre du Travail (M. Mackasey) a reconnu l'autre jour, dans son exposé du bill, que cela ne suffit pas pour aider les travailleurs qui sont licenciés définitivement. D'après le projet dont nous sommes saisis actuellement, lorsqu'un travailleur âgé de plus de 54 ans épuise ses crédits d'assurance-chômage, il touchera une pension égale à 50 p. 100 du revenu moyen qu'il a retiré pendant un certain temps dans le passé. Je signale au député que je connais parfaitement l'actuelle loi sur l'assurance-chômage et les propositions du Livre blanc que le ministre nous a données l'an dernier, mais je prétends que, tant que l'assurance-chômage ne servira qu'à protéger les travailleurs temporairement en chômage, elle ne remédie pas à ce problème à long terme auquel, selon moi, la société se doit de remédier.

M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je prendrai brièvement la parole pour appuyer ce bill. Mes propos ont pour but de signaler à la Chambre un ou deux facteurs qui, selon moi, n'ont pas encore été étudiés, dans l'espoir que le comité les étudiera plus à fond.

Notre industrie du textile comporte plusieurs subdivisions. Après avoir été tissé, le fil devient du tissu qui entre dans la composition des vêtements. Dans le cas des textiles artificiels ou synthétiques, il existe un processus encore plus élémentaire par lequel les matières premières canadiennes deviennent les éléments essentiels à la fabrication des fibres artificielles. Toutefois, toute cette industrie au Canada est intégrée.

Aucune industrie primaire du textile ne peut faire de fil ou confectionner des vêtements si elle n'a pas accès à un marché où elle vendra ses produits qui seront ensuite confectionnés. Inversement, et je crois que les précédents l'ont prouvé, l'industrie du vêtement ne peut être solide que si elle peut compter sur des fournisseurs primaires canadiens. C'est une intégration de toute l'industrie textile qui devrait nous préoccuper, et cela nous donne une idée du problème qui se pose à la Commission du textile et du vêtement que l'on propose.

Ainsi, il paraît, monsieur l'Orateur, que les deux tiers des chandails de fibre synthétique vendus au Canada sont importés, et une telle disproportion a des répercussions jusqu'aux niveaux primaires de l'industrie. Une usine très moderne de ma circonscription produit une variété de fibre textile artificielle, mais elle est incapable de devenir pleinement efficace parce qu'elle ne peut produire à plein rendement. Un problème énorme se pose chez nous, en ce que nous sommes capables de mettre au point la technologie nécessaire à notre époque, et nous l'avons prouvé, mais vu la confusion créée sur le marché par les importations, notamment de pays asiatiques ou dont le commerce est étatisé, nous n'arrivons pas à atteindre effectivement l'efficacité dont nous serions capables.

En regardant un peu plus loin, comme il faut le faire, on s'aperçoit de l'existence d'un autre problème encore plus grave. Il se produit dans cette industrie, et particulièrement dans celle des fibres artificielles, un développe-

ment technologique très rapide. Pour profiter de ces progrès technologiques, il sera de plus en plus nécessaire d'effectuer d'importants investissements en matériel et en équipement. Et pourtant, monsieur l'Orateur, si on ne remet pas de l'ordre dans notre marché national du textile, il me semble évident que ces investissements n'auront pas lieu et qu'il sera impossible aux entreprises canadiennes de rester au rang des industries perfectionnées et à la pointe de la technique si importantes pour nous. On entend sans cesse dire que le Canada devrait s'occuper de ces industries de transformation et l'un des plus fréquents exemples donnés est celui de la production de pétrole et de gaz naturel ainsi que de l'industrie pétrochimique. Ce sont les produits de ces industries qui, dans une certaine mesure, forment la matière première brute nécessaire à la fabrication des fibres artificielles.

C'est pourquoi le souci que je me fais des effets des importations étrangères sur le marché de consommation s'étend à tout un ensemble de politiques intéressant notre aptitude, par l'utilisation de nos ressources naturelles, à réduire le chômage et à faire avancer la technologie au Canada. Monsieur l'Orateur, j'aimerais en quelques mots signaler ces questions à la Chambre afin que le comité y fasse une enquête complète.

J'estime qu'il est de nature à satisfaire les gens qui sont dans une situation analogue à la mienne de savoir que le concept de préjudice qu'appliquera la nouvelle Commission du textile, en mesurant les effets sur les importations, ne se limitera pas aux produits finis que concurrencent les produits importés. Il sera interprété largement et sagement afin de s'étendre à tous les éléments de l'industrie textile et de permettre au Canada de continuer à développer une industrie efficace faisant appel aux techniques modernes.

• (3.50 p.m.)

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole au sujet des moyens visant à aider l'industrie textile canadienne qui depuis longtemps connaît de graves problèmes.

L'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), de par ses fonctions et de par les moyens qu'il a pris pour trouver une solution aux problèmes de cette industrie, n'a pas encore réussi à lui aider de façon adéquate. Il n'offre à une industrie déjà boitante que des béquilles pour lui permettre de se traîner un peu plus loin. Cela ne la fait pas avancer vite!

Je ne crois pas que l'industrie textile, de même que plusieurs autres, progressent plus vite, parce que le ministre prévoit du chômage. En effet, il veut que le gouvernement s'engage à payer à ceux qui seront mis à pied des salaires à même les revenus des citoyens et, par conséquent, à même les deniers publics. Il faudra alors prélever de nouvelles taxes et de nouveaux impôts, afin de payer un grand nombre de citoyens qui sont encore en chômage dans notre grand pays, où il y a encore tant à faire.

Alors qu'on pourrait trouver le moyen de faire travailler tous les citoyens, on se contente de les payer à ne rien faire; on vole les uns pour donner aux autres, bref, on